



Journal  
d'informations  
communales

Juillet  
2010

# Lou Couralin

N° 11

L o C o r a l i n

## le Mot d'Humour

*Je vous en supplie, ne supprimez pas le bouclier fiscal : j'en bénéficie ! Je sais, vous n'allez pas me croire. Je vais pourtant vous en faire la démonstration. D'abord un rappel : "Les impôts directs payés par un contribuable ne peuvent être supérieurs à 50 % de ses revenus", article 1 du code général des impôts. C'est ce que l'on appelle "le bouclier fiscal". Par exemple : le bénéfice net annuel de mon entreprise, après avoir retiré tous les frais, est de 7 000 uros. La totalité de mes impôts directs : sur le Revenu, CSG-CRDS, Habitation, Foncier, Impôt sur la Fortune (eh oui !) se monte à 3 950 uros. Etant donné que, protégé par mon fameux bouclier, je ne dois pas payer plus de 50% de mes revenus, l'Etat me doit donc :  $3\,950 - 3\,500$  (50% de 7 000) = 450 €uros de trop perçu. Je vais donc m'empresseur d'en demander le remboursement. En fait, non. En bon citoyensolidaire- d'un-Etat-proche-de-la-faillite, je tiens à participer efficacement à l'effort du retour rapide à l'équilibre des finances. Je ne solliciterais donc pas mon remboursement. Au fait, rappelez-moi à combien se monte la dette nationale ? 1 489 milliards d'euros ? Vous êtes sûr ? Ah oui, tout de même !*

Cordialement. YB

## ■ Sommaire

**Edito** .....Page 1

**Informations Municipales** ..Page 2/3

**État Civil**.....Page 3

**Les Écoles**.....Page 4

**Faisons Connaissance avec**.....Page 5

**Associations** .....Page 6

### Rédaction

La Commission culturelle

### Impression

Imprimerie des 3 Vallées - Bardos

### Lou Couralin

Tél. 05 59 56 02 75

email : loucouralin@orange.fr

## Comment allons-nous vivre demain ?



**C**haque jour, 160 hectares de terre ou de bois disparaissent en France au profit d'habitations, de zones commerciales ou industrielles, de voies de communications ou d'infrastructures de transports. Ce phénomène se réalise au détriment de l'agriculture et de l'environnement.

En trente ans, les manières de vivre et d'habiter ont profondément changé. Les villes ont connu une croissance considérable et les espaces ruraux sont en pleine urbanisation.

Dans ce contexte en profonde mutation, est apparue l'exigence d'un nouveau mode de développement qui se veut « durable ». Nos territoires présentent en effet des valeurs qui sont loin d'être inaltérables.

Ces valeurs, ce sont en premier les paysages. Leur diversité et leur caractère doivent être préservés. La qualité de la vie en milieu rural y est profondément attachée. Mais les ressources de nos territoires, ce sont aussi les nouveaux quartiers, les nouveaux équipements publics, les nouveaux aménagements agricoles ou industriels.

Pour répondre aux nouveaux défis, un certain nombre d'outils de planification a été mis en place. Parmi ceux-ci le SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale. Il permet de penser l'avenir d'un territoire sous tous ses aspects : urbanisme, déplacements, habitat, environnement, développement économique... Ainsi, des lieux de débats s'organisent au niveau des territoires. Ces lieux s'ouvrent à des techniciens de l'Etat, des Régions et des Départements, des élus, des professionnels et aussi des citoyens. Ensemble, ils sont appelés à définir la manière d'agir au mieux sur le développement harmonieux de leurs lieux de vie. Cette problématique est bien l'affaire de tous.

La Commission Culturelle

# ■ Au Conseil Municipal

## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix, le 18 Février, à 20 heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Robert MALOU, Maire.

Présents : MM. Mmes MALOU, BOURDALES, LAPOUBLE, SERRES-COUSINÉ, LAFITTE, DUHALDE, DUCLAU, MONTERO, LAFAURIE, TROG, LARTIGOT, POMMIES, JALLEAU-LONGUEVILLE.

Excusés : MM. GARDERES Serge, SALLENAVE-MENOU Céline.

Po Pouvoirs : M. GARDERES Serge à M. LARTIGOT Jean-Jacques

Madame SALLENAVE MENOU Céline à M. Malou Robert

Secrétaire : M POMMIES VINCENT

### ■ APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 17 DÉCEMBRE 2009

Le compte rendu ayant été envoyé au domicile des conseillers, il n'a pas été fait de relecture.

M. Lafitte trouve qu'il y a des points sur le compte rendu qui n'ont pas été présentés au conseil et s'étonne de ne pas retrouver le prix de l'eau assainie de 2.25 € qui avait retenu l'essentiel du débat.

Il demande des précisions sur les modifications de statuts du syndicat d'Assainissement Adour Ursuya.

M. Duclau lui précise qu'il a participé à une réunion deux jours auparavant. Beaucoup de communes se posent la question d'adhérer au syndicat pour la gestion de l'assainissement collectif.

Une délibération ultérieure permettra à la commune d'adhérer.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### ■ PARTICIPATION DES COMMUNES AU FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES

M. le Maire explique qu'il est demandé aux communes voisines ne disposant pas d'école et ayant des enfants scolarisés à Came une participation aux charges de fonctionnement des écoles. Sont concernés une dizaine d'enfants des communes d'Arancou et de Bergouey. Le montant est de 150 Euros par enfant.

Suite à une étude réalisée par l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) il s'avère que ce coût s'élève à 300 Euros par enfant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

**DÉCIDE** : - D'augmenter à 300 Euros par enfant la participation aux frais de fonctionnement demandée aux communes d'Arancou et de Bergouey.

- qu'une étude similaire serait réalisée chaque année et que la participation demandée aux communes concernées serait indexée sur le résultat de cette étude.

### ■ MAINTIEN DANS L'EMPLOI-RECLASSEMENT

M. le Maire rappelle que la commune peut être amenée à faire face à des situations d'inaptitude partielle ou totale de ses agents à leurs fonctions. Face à de telles situations, les procédures à mettre en œuvre relèvent de différents domaines (juridique, financier, ergonomique, social...) pour lesquels la collectivité ne dispose pas systématiquement des ressources nécessaires à la recherche d'une solution. Le Maire informe l'Assemblée que le Centre de Gestion met à disposition des collectivités une prestation d'aide au maintien dans l'emploi et au reclassement des fonctionnaires présentant une inaptitude à l'exercice de leurs fonctions.

Cette prestation prévoit l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire (juristes, ergonomes, préventeurs, assistant social) qui proposera une solution globale à la situation d'inaptitude après étude du contexte professionnel, médical et social.

La fourniture de cette prestation par le Centre de Gestion n'appelle aucune participation financière supplémentaire car cette dernière est intégrée à la cotisation déjà versée par la collectivité.

S'agissant d'une démarche imposant à la collectivité de respecter certains engagements, le Centre de Gestion propose aux collectivités qui souhaitent bénéficier de cette prestation d'adopter une convention. Cette convention décrit l'organisation générale de la prestation, les obligations de la collectivité et les engagements du Centre de Gestion.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal à l'unanimité :

**DÉCIDE** l'adhésion de la commune à la prestation "Maintien dans l'emploi / Reclassement" proposée par le Centre de Gestion.

### ■ DÉLIBÉRATION PRÊTS ASSAINISSEMENT

M. le maire rappelle la proposition de la caisse d'épargne :

- prêt à long terme sur 20 ans à 4,21 % d'un montant de 360000 Euros.
- prêt à court terme sur 2 ans à 2,12 % d'un montant de 740000 Euros.

Pour le prêt long terme possibilité de le remplacer par un prêt multi-période, avec une première période de 3 ans à 2.74%, complété par un emprunt long terme de 17 ans au taux en vigueur dans 3 ans.

M. LAFITTE demande s'il n'a pas été fait une autre proposition.

M. le maire présente une autre proposition du Crédit Agricole moins intéressante car les taux sont plus élevés.

Après en avoir discuté, le Conseil Municipal à l'unanimité :

**DÉCIDE** de ne pas délibérer pour l'instant et de demander à M. Pochelu, conseiller de la Caisse d'épargne de revenir pour affiner sa proposition.

### ■ DÉLIBÉRATION PRE / TRE

M. le maire demande au conseil de fixer les montants des taxes de la PRE (participation au raccordement à l'égout) pour les nouvelles habitations et de la TRE (taxe de raccordement à l'égout), pour les habitations existantes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

**DÉCIDE** de fixer les montants suivants :

- PRE :

Particuliers : 3500 Euros pour raccordement jusqu'à 170 m<sup>2</sup> de SHON, majoré de 10 Euros par m<sup>2</sup> supplémentaires. Le montant d'un raccordement pour un second appartement s'élève à 1500 Euros.

Locaux commerciaux : 3500 Euros pour raccordement jusqu'à 170 m<sup>2</sup> de SHON, majoré de 10 Euros par m<sup>2</sup> supplémentaires.

Lotisseurs : 3500 Euros par lot, payables au dépôt de permis de construire.

Chambres d'hôtes : 3500 Euros pour raccordement jusqu'à 170 m<sup>2</sup> de SHON, majoré de 10 Euros par m<sup>2</sup> supplémentaires.

- TRE :

Le montant de la taxe de raccordement est fixé à 800 Euros payable dès la mise en route de la station d'épuration.

Les habitants concernés ont un délai de 2 ans pour pouvoir se raccorder.

M. MONTERO indique que les travaux ont été engagés sans que les riverains n'aient été avertis.

M. POMMIES demande si une commission pourrait être créée au sein de la commune pour aller informer les habitants concernés, sinon de réaliser une réunion publique.

M. le maire s'oppose à la tenu d'une réunion publique pour l'assainissement, et averti qu'il pourra y avoir des contrôles pour savoir si les assainissements individuels sont aux normes.

Il est décidé de développer une large information sur l'assainissement collectif dans le prochain numéro du Couralin.

### ■ AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL MADAME AUDREY PARABIS

M. le Maire demande au conseil de délibérer pour augmenter de 4 heures le temps de travail de Madame Parabis.

Elle effectue 16h par semaine sur la commune de Bergouey et 12 heures par semaine sur la commune de Came.

Cela représente une charge de 150 Euros/Mois.

Il indique également que cette demande doit être accordée par le centre de gestion des collectivités.

Le conseil municipal décide de reporter la décision, de se renseigner sur les critères du centre de gestion, et de se renseigner auprès de Madame Parabis pour savoir si elle est d'accord pour effectuer ces heures le mercredi matin.

### ■ DÉCLASSEMENT CHEMINS RURAUX

M. le maire indique la nécessité de déclasser deux chemins ruraux situés derrière la maison goueytes et derrière chez lui.

Après en avoir discuté, le Conseil Municipal à l'unanimité :

**DÉCIDE** de lancer sur la commune une procédure de déclassement de chemins ruraux et de mettre l'information sur le journal.

### ■ QUESTIONS DIVERSES

#### REMISE DU PRESBYTÈRE

La famille Dumaz souhaite récupérer les droits d'usage de la remise du presbytère.

Après vérification auprès du notaire, il s'avère qu'il est stipulé que si le presbytère perdait son usage, le propriétaire récupérerait la remise.

#### PRESBYTÈRE

M. Pommies demande où en sont les travaux au presbytère.

M. le Maire lui répond que le cabinet Euskadi Architecture étudie la possibilité d'y faire deux appartements.

M. Montero demande si on ne pourrait pas profiter de l'endroit pour créer une maison des associations.

Mr le maire répond que l'endroit n'est pas idéal car encaissé entre deux maisons, et qu'il n'y a pas de place de parking. Une autre solution pourra être étudiée dans un autre endroit.

#### ENTREPÔT TRAVERSE DE CHEMIN DE FER

M. Jalleau Longueville signale que les traverses de chemin de fer contiennent des substances très toxiques que personne ne veut, comment se fait t'il qu'il y ait un stockage sur notre commune. Mr le maire indique qu'il s'agit de l'entreprise Bo ta Bil dont l'installation de l'usine de retraitement était initialement prévue sur la zone d'activité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30.

## ■ État Civil

### DÉCÈS

Le 28 avril, Christian VERGEZ, domicilié maison Petit Malou est décédé à Saint Jean de Luz dans sa 74<sup>ème</sup> année.

Nous adressons à sa famille nos sincères condoléances.

## ■ Informations Communales

### RECENSEMENT MILITAIRE 3<sup>ème</sup> PÉRIODE

Les jeunes nés juillet, août et septembre 1994 doivent venir se faire recenser à la mairie.

### DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES

La distribution des sacs poubelles aura lieu du lundi 5 juillet au vendredi 9 juillet.

### TRANSPORTS SCOLAIRES

La procédure d'inscription évolue cette année :

- Les élèves actuellement inscrits sur les services départementaux de transport recevront un courrier les invitant à valider leur demande de transport sur le site [www.transports.cg64.fr](http://www.transports.cg64.fr) (avec identifiant et mot de passe personnalisé).

Cette validation est obligatoire pour la prise en compte du dossier.

- Pour les nouveaux élèves souhaitant emprunter les transports scolaires, ils peuvent aussi procéder à une inscription en ligne.
- Pour les familles ne disposant pas d'accès internet, l'inscription sur dossier papier sera toujours possible à la mairie ou chez les transporteurs.
- Les dossiers devront être validés, avant le 30 juin.

## ■ Informations Diverses

### INFOS- SERVICES

Jeune fille, 17 ans, en BEP SERVICES A LA PERSONNE ayant effectué des stages en crèche, vous propose de garder vos enfants (Baby-Sitting) pendant les mois de Juillet et Août, y compris en soirée. Contact au 06 20 30 76 84.

### GROUPAMA

Corinne LAPOUBLE secrétaire GROUPAMA informe sa clientèle qu'elle sera en congés du 15 au 31 AOUT inclus.

Je rappelle mes permanences :

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI de 9h30 à 12h30  
à CAME et JEUDI, VENDREDI de 14h à 17h à BIDACHE.

MERCREDI absente, SAMEDI matin sur RDV.

À très bientôt pour tous devis éventuels ou toutes modifications.

Corinne LAPOUBLE

Corinne LAPOUBLE, Secrétaire Mandataire  
CL CAME ARANCOU, ST-PÉ DE LEREN, SAMES et GUICHE  
Tél / Fax : 05 59 56 00 27

## ■ Résultats de l'enquête Lou Couralin

### LOU COURALIN A UN AN : L'ENQUÊTE

#### LES RÉSULTATS

Un certain nombre de sujets d'actualité nous ont conduits à différer à plusieurs reprises les résultats de notre enquête. Nous vous en avons donné les premières tendances – toujours valides - dans Lou Couralin N° 8. Vous en trouverez ci-dessous la restitution sous forme de graphiques. Il est intéressant de constater des écarts parfois très sensibles entre les réponses exprimées sur papier et les réponses transmises par l'Internet (Q4 et Q7 par exemple). Les lecteurs les plus nombreux à avoir répondu ont plus de 60 ans : 35%, suivis des 40 ans : 22%, des 50 ans : 14%, des 30 ans : 11%. Aucune réponse par contre des moins de 20 ans. La catégorie socioprofessionnelle dominante est celle des retraités : 40%, suivie des Ouvriers et employés : 25%, puis des agriculteurs 15%.

D'après vos réponses, Lou Couralin semble répondre de façon satisfaisante à la plupart des missions qu'il s'était données.

Toutefois, un point faible se situe sur la question de "faire que les camots puissent mieux se connaître" en dépassant la simple information de leurs activités.

Lou Couralin en a pris acte et vous propose dans le présent numéro de faire connaissance avec ...le futur boulanger de la commune.

Parmi les observations exprimées, la chronique "Libre propos" est plébiscitée (mais où sont donc ses futurs rédacteurs ?). De même des informations sur des services, des offres d'emploi, etc.

Le retour des peguesses (histoires drôles locales) et l'évocation de l'Histoire locale sont également souhaités. Enfin, la création d'un site sur l'Internet semble incontournable, demandée surtout par les internautes. Lou Couralin d'ores et déjà pris acte de ces observations. La création de la nouvelle rubrique "Faisons connaissance avec..." est le premier acte de son évolution dans le sens du souhait de ses lecteurs.

### Tableaux récapitulatifs

Réponses Internet	OUI	NON	TOTAL
Q4 - Un lien	66,67%	33,33%	100%
Q5 - Infos utiles	80,95%	19,05%	100%
Q6 - Assos	76,19%	23,81%	100%
Q7 - mieux se connaître	47,62%	52,38%	100%
Q8 - libre propos	95,24%	4,76%	100%
Q11 - Conservation	90,48%	9,52%	100%
Q12 - nb lecteur moy / foyer			2,05
Q13 - envoi	0,00%	100,00%	100%

Réponses écrites	% OUI	% NON
Q4 - Un lien	100,00%	0,00%
Q5 - Infos utiles	93,75%	6,25%
Q6 - Assos	100,00%	0,00%
Q7 - mieux se connaître	100,00%	0,00%
Q8 - libre propos	93,75%	6,25%
Q11 - Conservation	75,00%	25,00%
Q13 - envoi	31,25%	68,75%

Réponses totales	% OUI	% NON
Q4 - Un lien	81,08%	18,92%
Q5 - Infos utiles	86,49%	13,51%
Q6 - Assos	86,49%	13,51%
Q7 - mieux se connaître	70,27%	29,73%
Q8 - libre propos	94,59%	5,41%
Q11 - Conservation	83,78%	16,22%
Q13 - envoi	13,51%	86,49%

## ■ Les Écoles

### ÉCOLE PUBLIQUE DE GAME

#### Voyage Ile d'Aix et La Rochelle

Le lundi 7 juin les élèves de Cm mettaient le cap sur l'île d'Aix. Il fallait se lever très tôt (5h00) pour ne pas manquer l'embarquement. Après une croisière rafraîchissante autour de fort Boyard, nous avons découvert cette minuscule île (3 km de long) encore très sauvage, qui s'est rendue célèbre par le petit séjour de Napoléon avant son exil vers Saint Hélène. Les roses trémières déjà en fleur caractérisent cette île qui nous permettait de prendre un grand bol d'air (*pas de circulation routière*). Le lendemain après une nuit à l'auberge de jeunesse nous avons découvert la ville de La Rochelle au cours d'une visite guidée fort instructive. L'après midi l'Hermione nous attendait à Rochefort ainsi que la Corderie royale. L'Hermione, petite frégate de 40 m qui transporta La Fayette est reconstruite à l'identique selon les techniques de l'époque. Nous ramenons beaucoup de beaux souvenirs de ce voyage en Charente Maritime, fort dépaysant permettant aux élèves de développer "le vivre ensemble". Mission réussie.



#### Rencontre sportive à Bardos

Dans le cadre de la coupe du monde de football, les élèves de cycle 3 de l'école ont participé à une rencontre sportive le vendredi 4 juin à Bardos. Une vingtaine d'équipes de 7 enfants a disputé la coupe principale ainsi que la consolante à l'issue des matches de barrage. Les équipes (*Pays Bas, Angleterre, Slovaquie, Espagne, Portugal etc. ...*) étaient composées d'élèves des 5 écoles du canton. Au final c'est encore l'Italie de Yoan Marquie qui a gagné devant les Pays Bas. Est ce un présage pour la vraie coupe du monde ? L'après midi c'était au tour des cycles 2 de se rencontrer autour de plusieurs jeux collectifs (*ballon capitaine etc.*). Ce fut une belle journée, avec un excellent esprit sportif affiché par les élèves. On ne dira pas combien a fini la France...



#### Sortie des petits à Capbreton et Labenne

Mardi 4 mai, optimistes et motivés nous nous sommes aventurés à Capbreton pour notre journée petits acrobates à l'école du cirque Galapini. Tout d'abord nous avons passé une heure à observer la séance des petits afin d'être préparés à l'avance pour la nôtre et nous avons été très très sages (*la maîtresse nous a félicités*).

Puis après un petit échauffement, notre tour est venu d'essayer pédalettes, roulades avant et arrière, et trampoline.

Et l'après-midi, c'était reparti...on a évolué à notre envie sur un parcours constitué : d'espaliers, poutre, ballon, planche d'équilibre, trapèze, jeux d'adresse, plint et structure pour faire des roulades. Les petites et moyennes sections ont visité entre temps le parc animalier de Labenne, découvrant ainsi une multitude d'animaux "exotiques". Tout le monde était très content que cette journée se soit bien déroulée ! Hélas le soleil n'était pas au rendez vous mais les petits camots ont été très courageux.



#### Aménagement de la cour d'école

Durant les vacances de Pâques les parents d'élèves s'étaient donné rendez vous pour tracer les jeux de cour. Sous un soleil radieux les volontaires armés de leurs pinceaux et rouleaux se sont répartis les tâches. Après une minutieuse préparation des lignes les artistes peintres recouvraient délicatement,



de diverses couleurs, les emplacements. A la rentrée des vacances de Pâques les enfants ont pu jouer à la marelle, au jeu de l'escargot au basket... Bravo pour cette belle initiative qui comble certainement les élèves. Merci aux courageux et vaillants parents d'élèves qui ont su consacrer un peu de leur temps à la mise en place de ce projet.

#### Rentrée scolaire 2010

La rentrée aura lieu le jeudi 2 septembre à 9 h00. Pour les nouvelles inscriptions vous pouvez contacter l'école au **05 59 56 46 95** ou rejoindre la mairie pendant les vacances qui fera suivre la demande.

#### Du changement pour la rentrée

**Madame Béatrice DUFAUR** de Bardos sera notre nouvelle directrice et s'occupera des enfants du cycle 2. **Madame Marie-Sylvie CONGUES** qui a déjà enseigné à l'école il y a quelques années, prendra en charge les tous petits du cycle 1.

**Madame Emmanuelle BOURRAS** quant à elle reste parmi nous à la grande joie de nos petits.

L'année scolaire 2008-2009 est achevée. De nombreux projets ont pu aboutir encore cette année.

*Les enfants ont bien mérité du repos.*

*Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances d'été et nous vous donnons rendez-vous en septembre pour continuer à réaliser de belles choses dans la bonne humeur, pour le bien être de nos enfants.*

#### Spectacle de cirque

Jeudi 17 juin, les classes de la maternelle au CE2 ont assisté à une représentation du cirque Lamberty à Labatut. Durant la séance, les enfants ont pu admirer différents numéros : cavalerie, colombes, acrobates, magicien, jongleur, dromadaire, et bien sûr le Grand clown Francesco et son petit homologue impétueux : Patate. Il y a eu des petites peurs et d'énormes fous rires...surtout quand le public était sollicité pour participer aux tours, pour le plus grand bonheur de tous! **Un bel après-midi.**



Cette sortie concluait un cycle de travail autour du thème du cirque que chaque classe avait exploité et dont elles feront d'ailleurs une représentation finale lors de la fête de l'école ce vendredi 25 juin. Pour les maternelles et le GS-CP c'était également une belle récompense de leurs efforts fournis pendant leur journée d'initiation à l'école du cirque de Capbreton en mai dernier.

### ÉCOLE NOTRE DAME

#### Spectacle de fin d'année

Comme nous vous l'avions annoncé lors du dernier Couralin, le spectacle de fin d'année a eu lieu samedi 19 juin dernier et a rassemblé un public nombreux pour assister à la représentation donnée par les enfants.

Intitulé **ABBACADABRA** ce spectacle était consacré à la reprise de tubes du groupe ABBA.

Nos chanteurs et danseurs en herbe nous ont séduits par le programme et par la qualité du travail réalisé par le personnel enseignant et les parents qui ont donné du temps pour préparer le spectacle. Un grand merci aux artistes et à tous ceux qui ont partagé cette soirée.



## Théâtre : "Les Clowns Gourmands"

C'est le 11 mai dernier que les enfants de cycle 3 nous ont présenté une pièce de théâtre comique, fruit d'un trimestre de travail sur l'étude de ce genre littéraire.

En effet, ils ont eu grand plaisir à préparer cette représentation avec Emmanuelle BOURRAS, leur enseignante, afin de partager avec leurs familles les apprentissages acquis tout au long des premières semaines de cette nouvelle année.

Comme à l'accoutumée, c'est autour d'un buffet préparé par les parents d'élèves que la soirée s'est poursuivie.



## Bricolage... Réalisations artistiques...

A l'occasion de la fête des mères et de la fête des pères, les enfants ont créé de jolies réalisations qui ont permis de mettre en œuvre des ateliers de travail manuel complémentaires aux activités habituelles : moulages, peintures, collages et même mosaïques colorées. Sans oublier le traditionnel poème cher au cœur de tous les parents...

## Tri et recyclage

Tout au long du deuxième trimestre, Magali du Syndicat Bil Ta Garbi est intervenue en classe pour sensibiliser les enfants sur la nécessité du tri des déchets. Elle leur a ainsi expliqué de quelle manière il faut trier les déchets de façon à ce que le recyclage soit possible.

Pour clôturer cette démarche, les enfants de CE1 et cycle 3 se rendront au Centre de Tri de Tarnos, le 25 juin prochain, afin de voir, sur place, ce que deviennent nos déchets et tout ce qu'il est possible d'en faire après traitement.

Tous ont pris conscience de l'importance de cette démarche et l'ont d'ores et déjà mise en application à la maison !

Sortie scolaire de fin d'année

Cette année c'est à ARGELEZ GAZOST, le lundi 28 juin prochain que les élèves se rendront, pour la sortie scolaire de fin d'année. Ils seront reçus au Parc Animalier des Pyrénées afin de découvrir les animaux des Pyrénées et devenir les observateurs privilégiés de leur vie sauvage.

Ils pourront jouer avec les marmottes, caresser les chevreuils, plonger dans le monde sous-marin des loutres, observer les ours bruns, les isards, les écureuils et les renards sous l'œil attentif des soigneurs. Enfin ils pourront mouler les empreintes de leurs animaux préférés et repartir avec des souvenirs inoubliables...

## Le Dimanche 4 juillet 2010

Afin de marquer la fin de l'année scolaire, les enfants de l'école participeront à l'animation de la messe ce jour là à Came à 9h30 par les lectures et des chants.

## Année scolaire 2010-2011 :

Pour la prochaine année scolaire, l'école Notre-Dame a bénéficié d'une attribution d'un demi-poste supplémentaire, ce qui portera le nombre d'enseignantes à trois temps pleins, et qui permettra une meilleure organisation de l'enseignement, par cycles.

**Emmanuelle BOURRAS**, en poste à Came depuis près de 10 ans a obtenu une mutation sur Bayonne où elle assumera la direction de l'Ecole Saint Léon. Tous nos vœux l'accompagnent dans cette nouvelle étape professionnelle et nous l'assurons de notre reconnaissance et de notre amitié pour son engagement auprès de nos enfants et au service de notre école.

Nous souhaitons d'ores et déjà la bienvenue à **Madame Brigitte FARGUES** qui assurera la prise en charge du poste.

Enfin, il est possible de rencontrer **Madame Béatrice DUFAUR DARRIEUMERLOU**, Directrice, sur rendez-vous. Vous pourrez la joindre au **05.59.56.03.63** afin d'obtenir tout renseignement utile sur le fonctionnement de l'école et les inscriptions pour l'année à venir. Pendant les vacances scolaires, une permanence sera assurée la première semaine de juillet et la dernière semaine du mois d'août.

*Mais avant de parler de rentrée scolaire, les enfants, l'équipe éducative de l'école et l'ensemble des parents d'élèves souhaitent à toutes et à tous un très bel été !*

## Faisons Connaissance avec...

### Patrick Dolharé

*Vous ne le connaissez certainement pas encore, mais vous serez très vite amenés à le rencontrer. Patrick Dolharé est le futur boulanger de Came qui vous recevra dans son commerce dès cet été. Lou Couralin est allé à sa rencontre.*



**Lou Couralin** : Patrick, peux-tu te présenter aux Camots ?

**Patrick Dolharé** : Je m'appelle Patrick Dolharé, j'ai 45 ans, je suis marié et j'ai deux enfants.

**LC** : Comment est-tu arrivé à Came ?

**Patrick** : Nous habitons un appartement sur la cote avec mon épouse. Avec l'arrivée des enfants, nous nous sentions à l'étroit, c'est pourquoi nous nous sommes mis à la recherche d'un terrain. Notre agent immobilier nous a proposé ce terrain à Came. Nous ne connaissions pas du tout le village, et nous avons "flashé" tout de suite. Le calme, une vue magnifique, nous sommes heureux ici.

**LC** : Que faisais-tu avant d'arriver à Came ?

**Patrick** : J'ai débuté dans la boulangerie à l'âge de 14 ans, mais je suis un "touche à tout". J'ai travaillé dans la menuiserie, l'électricité, la chaudronnerie. J'ai même participé à la fabrication de pièces destinées au Queen Mary 2.

**LC** : As-tu des loisirs ?

**Patrick** : Je joue de la musique et plus particulièrement de la guitare. Je faisais partie d'une formation. A l'époque nous avons joué au festival Euskal Herria Zuzenean à St Martin d'Arrosa.

**LC** : Pour en revenir à la Boulangerie, quelle est ta formation ?

**Patrick** : J'ai passé un CAP de Boulanger à la Chambre des Métiers de Bayonne.

*Mon premier patron était un ancien Camot, puisque j'ai débuté à la boulangerie Lenguin à Anglet. Je me suis ensuite aguerri dans d'autres endroits, notamment chez Mauriac et chez Etchepare à Bayonne.*

**LC** : Parle-nous de ta future Boulangerie

**Patrick** : Je tiens à faire des produits de qualité mais aussi de la diversité. Je souhaite que l'on trouve différentes sortes de pain, mais également de la viennoiserie, de la pâtisserie. Il y aura aussi du salé, avec des sandwiches, des quiches et des Pizzas. Je veux créer un endroit convivial. C'est pourquoi j'ai prévu d'installer quelques tables afin que les personnes qui le désirent puissent déguster sur place quelques viennoiseries autour d'un café.

**LC** : Quel sera le nom de la Boulangerie ?

**Patrick** : Nous avons pensé à "Came les Pains".

**LC** : Qui s'occupera des tournées ?

**Patrick** : C'est mon épouse qui le fera dans un premier temps. Et j'espère créer un emploi si tout se passe bien. Je crois en ce projet. Came est une commune en plein développement, et la Boulangerie est moderne, bien visible, et située à un endroit où il y a du passage.

**LC** : Merci Patrick. Lou Couralin te souhaite beaucoup de réussite dans ton commerce.

## ■ Associations

### AIMA

"La bourse d'échanges de Bardos, "Le Coin du Tro C oeur", marche de plus en plus fort : 374 personnes, à ce jour, ont adhéré à ce service qui fait se rejoindre les préoccupations sociale et environnementale.

Le 12 Juin, "Le Jardin du Tro C oeur" a été inauguré. Les 15 ares, précédemment en jachère, situés devant "Eyhartzia", permettront une production maraîchère et florale qui pourra être échangée. A côté, s'ouvre aussi un lieu d'échanges de plants, de semences, de boutures, de légumes, de matériel de jardinage. Pour une cotisation annuelle de 2 e, vous pouvez venir troquer vos excédents contre d'autres choses. Cet espace d'échanges est ouvert les **Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi, de 9 heures à 17 heures.**

Ces nouveaux projets ne nous font pas oublier nos actions habituelles : **ce Dimanche 27 Juin, notre vide-grenier annuel a lieu à Saint-Pé-de-Léren.** Le bénéfice dégagé servira à l'envoi d'un camion d'aide humanitaire vers les campagnes pauvres de Lettonie.

*Ainsi, AIMA continue son petit bonhomme de chemin en contribuant modestement, à son niveau, à ce que vive une philosophie humaniste...*

### EQUILIBRE

L'association Equi Libre de Came vous propose pour la rentrée prochaine de nouvelles activités.

*Différents ateliers seront à votre disposition en fonction du nombre d'inscriptions*

Les professeurs sont tous diplômés de danse.

- Atelier de Sevillana et Flamenco
- Atelier de danse classique à partir de 7 ans
- Atelier de Modern Jazz à partir de 4 ans
- Atelier de New Style (mélange de Modern Jazz et Hip Hop)
- Atelier de Danse Orientale
- Atelier de Fitness déjà existant

Nous vous demandons de bien vouloir nous contacter afin de pouvoir organiser un emploi du temps ainsi que des tarifs établis en fonction des inscriptions.

Nous avons toujours à l'esprit le coté associatif et les tarifs seront en conséquence.

**Le lieu de ces activités sera :**

**Maison GANDERATS - 64520 CAME**  
**Pour nous joindre**

**05 59 56 03 55 / 06 82 55 17 64**

### GROUPE SOUND BUSTER

Pour ceux qui ne nous connaissent pas encore, nous sommes un groupe de 6 personnes : Cédric (*Batterie - Came*), Sylvain (*Basse - Came*), Thierry (*Guitariste - Came*), Laurent (*Guitariste - Peyrehorade*), Jean-Loup (*Synthé - Came*) et Gentiane (*Chant - Espelette*).

Notre répertoire est composé de reprises de morceaux de type pop-rock festif pour diverses animations comme les bals, bars, bodegas et soirées privées.

Certains d'entre vous ont eu la possibilité de

### LOUS HARDITS

Le Dimanche 16 mai 2010 a eu lieu à Came le Concours Régional des batteries Fanfares de l'Union Basque. Cette journée placée sous le signe de la musique a été un franc succès grâce à la collaboration des Organisateur de L'Union Basque, de la commune qui a pu nous mettre différentes structures à notre disponibilité pour accueillir 9 Batteries Fanfares, ainsi que tous les bénévoles qui se sont associés à nous pour faire de cette journée une réussite.

Nous tenons à adresser nos remerciements à toutes les personnes qui de près ou de loin soutiennent la Batterie Fanfare LOUS HARDITS.



### VOICI LES RÉSULTATS DES DIFFÉRENTS GROUPES:

#### GROUPE G Division Supérieure

- Espelette (*Ezpeleltarak*) Prix d'excellence
- Sauveterre de Béarn (les coquelicots)  
Prix d'honneur mention bien

#### GROUPE G Division Excellence

- Villeneuve / Lot (*Les jeunes villeneuvois*) Prix d'excellence
- Larressore (*Larre soro*) 1<sup>er</sup> Prix
- Macaye (*Ganichtarrak*) 2<sup>ème</sup> Prix mention bien
- Béguios (*Eskuz-Esku*) 2<sup>ème</sup> Prix

#### GROUPE G Division Promotion Nationale

- Came (*Lous Hardits*) 1<sup>er</sup> Prix

#### GROUPE G Division Promotion Grand Prix

- Urrugne (*Urrunarrak*) Prix d'honneur mention très bien
- Urt (*le réveil Urtois*) Prix d'honneur mention bien

**INDIVIDUEL**  
**Grand Prix Régional**  
**COR MI-bémol**  
• Lesclaux Sylvain  
Lous Hardits - Came

**Prix obtenu :**  
*Grand prix régional avec félicitations du Jury.*



**Rendez-vous en 2011, où le Concours Régional se déroulera probablement à Macaye.**

nous voir en concert à Salies le Dimanche 20 Juin pour la fête de la musique.

Ceux qui n'ont pas eu cette opportunité pourront nous voir le 10 Juillet à Ancille (près de Saint Jean le Vieux), le Samedi 24 Juillet à Monfort-en-Béarn, le Vendredi 20 Aout à

Accous, le Samedi 21 Aout Quartier Pessarou à Labastide-Clairence.

Pour des informations sur nos autres sorties ou entrer en contact avec nous, visitez notre site web [www.soundbuster.fr](http://www.soundbuster.fr)

**Musicalement. JLB pour SoundBuster**

### LOU CASSADOU

L'Assemblée Générale de l'ACCA se tiendra le Vendredi 02 Juillet 2010 à 20h30 précises au foyer.



**Lou Couralin**  
Lo Couralin

Les articles publiés dans le présent numéro vous sont restitués dans la forme rédactionnelle de leurs auteurs.

Vous souhaitez recevoir **Lou Couralin** par email en plus du format papier, alors envoyez-nous votre adresse sur :

**loucouralin@orange.fr**

**Lou Couralin** N° 12 sortira fin Août.  
Merci de nous faire parvenir vos articles avant le Vendredi 13 Août.